

29 mai 2018 – Grand Conseil

Discours de M. François Konrad, président du Grand Conseil 2018-2019

Monsieur le président du Conseil d'Etat,
Madame la conseillère d'Etat
Messieurs les conseillers d'Etat
Mesdames, Messieurs les députées et députés,
Messieurs les représentants de la ville de Neuchâtel,
Mesdames et Messieurs du secrétariat général et de la sonorisation,
Mesdames et Messieurs les représentants des médias,
Mesdames et Messieurs,

J'aimerais tout-d'abord accueillir mon épouse, mes enfants, leurs conjoints et leur famille, de même que mes proches, mes collègues et mes amis qui sont présents à la galerie.

Cher Jean-Paul,

Voici déjà une année que tu accédais à la présidence. J'ai l'impression que c'était hier. C'est peut-être un peu « bateau » de dire cela, mais rassurant pour celui qui prend le relais.

Ta présidence a été empreinte de beaucoup d'humanité et de calme, en particulier un fameux 19 décembre, ou plutôt 20 décembre, où les amendements ont littéralement plu sur toi. J'espère vivement que les chiffres 2019 nous permettront d'être plus sereins.

Ton humour toujours à propos a permis à maintes reprises d'apporter une touche « détendue » bienvenue.

Je profite de reprendre une demande que tu as faite à l'ensemble des députés, soit que lorsqu'ils doivent venir à la tribune, ils sollicitent préalablement la parole depuis leur place. Cela permet d'avoir le nom qui s'affiche sur l'écran du président et de compenser les inévitables trous de mémoire.

La méthode utilisée pour les parages « sauvages » était elle aussi assez efficace.

La vice-présidence m'a déjà permis de me faire une idée de la densité du travail, en particulier dans le domaine des représentations.

J'aimerais maintenant marquer la reconnaissance du Grand Conseil en te remettant la médaille du mérite et j'invite l'assemblée à se lever pour ce moment (applaudissements).

(Remise de la médaille du mérite à M. Jean-Paul Wettstein.)

Je continuerai en disant que le 1^{er} constat que je peux faire en accédant à la présidence, c'est que pendant une année, je ne serai pas sollicité pour donner mon avis. Sauf bien sûr, et ce n'est pas négligeable, au moment des votes.

Concernant ceux-ci, je peux déjà dire qu'en principe je voterai comme le groupe que je représente, à qui il arrive toutefois d'être partagé.

Plus sérieusement, pour moi la fonction de président, c'est d'être au service du Grand Conseil.

De l'être avec les outils que celui-ci s'est donné, en particulier la loi d'organisation du Grand Conseil.

Dans cette loi, on trouve, entre autres, les limites des temps d'intervention des députés et des membres du Conseil d'Etat.

Je dois dire que ma vocation d'assistant social m'inciterait à permettre une expression pleine et entière des intervenants.

Je devrai toutefois m'imposer une pratique stricte qui m'obligera dans certains cas à vous couper la parole. Vous m'en voyez par avance désolé.

Il faut également dire que le lieu où des décisions significatives peuvent se prendre, c'est le bureau.

Cela a par exemple été le cas pour le renvoi du budget à la COFI ou le dépôt d'un postulat demandant de prendre en compte l'initiative sur la défiscalisation des primes LAMal dans le cadre de la réforme de la fiscalité.

La présidence c'est aussi représenter le Grand Conseil, voire le Conseil d'Etat le 7^e jour de la semaine, auprès de structures diverses, en particulier des milieux associatifs.

C'est l'occasion de découvrir un large panel et la richesse de ce qui se fait dans notre canton. C'est aussi faire le lien entre les différentes régions qui le composent.

Cela m'amène à dire que pour construire le futur, nous sommes obligés de nous entendre et pour cela, il faut apprendre à mieux nous connaître.

Mon désir serait de voir des habitants avoir envie de découvrir ce qui se passe chez leurs voisins. Dans ce cas ce qui importe, c'est entre autres la qualité de l'information, mais également celle de la desserte en transport public, voire son éventuelle gratuité.

Le projet de ligne directe entre le haut et le bas du canton va dans ce sens, même si la situation s'est déjà beaucoup améliorée avec une cadence qui a doublé sur la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds.

Dans cette même perspective, on peut saluer la nouvelle formule de notre quotidien régional qui tend à décroiser les régions en mélangeant la provenance des informations.

De plus et afin de tendre à cette cohésion cantonale recherchée, il faut être attentif à permettre aux personnes les plus démunies de se sentir également partie prenante du futur de notre canton. On ne peut pas demander une symétrie des efforts et il s'agit de ne pas suivre l'exemple d'un canton voisin qui a décidé de baisser drastiquement les normes de l'aide sociale.

Ce que demande la majorité des personnes concernées c'est de trouver un emploi qui leur permette de vivre dignement. L'entrée en vigueur de la loi sur le salaire minimum va dans ce sens.

Nous devons également être attentif à offrir le soutien nécessaire aux jeunes générations afin qu'elles trouvent des perspectives de formations correspondant à leurs aspirations.

De même pour nos aînés qui doivent se sentir soutenus dans les difficultés auxquelles ils sont confrontés avec les années.

J'aimerais encore remercier très chaleureusement toute l'équipe du secrétariat général pour son important travail, tant pour aujourd'hui que tout au long de l'année. Mes remerciements vont également aux autorités de la ville de Neuchâtel et en particulier à l'équipe de la chancellerie qui a organisé les manifestations qui vont suivre.

J'aimerais également remercier le groupe PVS de m'avoir accordé sa confiance et d'avoir permis au mouvement solidaritéS que je représente d'accéder à la présidence.

Pour terminer, je vous souhaite des débats constructifs et respectueux des avis de chacune et chacun.

Je vous remercie de votre attention.